



Fédération Laïque de structures et d'activités éducatives, sociales et culturelles depuis plus de 70 ans...

Les mutations qui traversent notre société, les besoins sociaux, éducatifs et culturels qui en découlent supposent de réinterroger, en permanence, les finalités de l'éducation et les modalités de mise en œuvre de l'action éducative locale.

Le développement des structures de loisirs destinées aux enfants et aux adolescents, l'accroissement du nombre des accueils périscolaires pour répondre aux besoins des parents, la généralisation des temps d'activités périscolaires dans le cadre de la refondation de l'école et la réforme des rythmes éducatifs, autant de situations qui amplifient le besoin d'animateurs professionnels qualifiés.

Incontestablement, depuis plus dix ans, l'éducation dans le temps libre des enfants et des adolescents ne cesse de se développer et les besoins sont grandissants. Depuis toujours, notre organisation s'attache à adapter son offre de formation pour apporter aux collectivités locales des réponses adaptées prenant en compte la diversité des besoins ; ceux des enfants et des adolescents, ceux des parents, ceux des animateurs permanents ou non, qualifiés ou non, mais aussi ceux des élus locaux soucieux de toujours mieux satisfaire aux besoins de la population,

Notre ancrage au local, nos contacts réguliers avec des élus locaux et des techniciens qui œuvrent chaque jour sur leur territoire communal ou intercommunal, confirment qu'il est indispensable de poursuivre l'action de qualification des animateurs quel



Les Francas

L'EDUCATION EN MOUVEMENT

FRANCAS DES HAUTS DE FRANCE

Espace Pré Martinet
17, rue Pré Martinet
60 000 Beauvais

Renseignements
Elodie Lopes
03.44.15.56.96

Formation.francas@wanadoo.fr

les francas

L'éducation en mouvement

2017/2019

La formation des professionnels de l'animation

D.E.J.E.P.S « Développement de projets, territoires et réseaux »

au service des projets d'accueil et d'animation enfance-jeunesse



FRANCAS DES HAUTS DE FRANCE

Partenaires des collectivités territoriales et des associations

FORMATION

QUALIFIANTE

Formation de Niveau III

Objectifs de Formation

Pratiques de formation

DEJEPS « Développement de projets, Territoires et Réseaux »

Le DEJEPS "Développement de projets, territoires et réseaux" prépare à l'exercice du métier d'animateur responsable de projet enfance/jeunesse sur un territoire, garant de la qualité des pratiques éducatives et pédagogiques.

Titulaire du DEJEPS, l'animateur professionnel a pour mission de piloter des projets enfance/jeunesse sur un territoire (communauté de communes, commune, quartier...), de structurer et d'animer des partenariats et d'organiser les moyens nécessaires à la mise en place de ces projets. Il est capable d'initier des pratiques pédagogiques de qualité, de concevoir des projets d'animation éducatifs et pédagogiques complexes, de contribuer à alimenter la prise de décision politique et éducative des décideurs (élus, permanents)

Il se prépare dans une démarche d'alternance (entre le «centre de formation» pour 700 heures et le lieu d'activité habituel (ou non) du stagiaire pour au moins 850 heures sur la durée de l'action de formation).

Les compétences spécifiques attestées par la mention :

- Piloter la mise en œuvre de projets d'animation dans le cadre des valeurs de l'éducation populaire,
- Soutenir le travail d'équipe,
- Organiser le travail partenarial,
- Mettre en œuvre des démarches participatives d'éducation populaire,
- Accompagner l'implication des bénévoles,
- Organiser la mobilisation des moyens,
- Conduire des interventions de formation au sein de son équipe...

* Autorise la direction d'ACM

Les principes de la formation aux Francas :

- L'alternance ; confrontation entre ce qui est vécu en centre de formation et ce qui est développé sur le terrain,
- Accompagnement individuel tout au long la formation (soutien aux écrits - relation étroite avec la structure et le tuteur),
- Des situations pédagogiques actives : intervention d'experts, recherche individuelle, production collective...
- Utilisation de supports vidéo (conférences/débats),
- Analyse et commentaire de texte (dossier de presse/actualités),
- Animation de groupes (débat, brainstorming...),
- Participation d'élus et de professionnels à la formation à l'encadrement des temps de formation...
- Animation d'une plate-forme collaborative numérique (documentation en ligne)

Informations pratiques...

DEJEPS « Développement de projets, territoire et réseaux »

Conditions d'inscription

- ♦ Etre âgé de 18 ans minimum,
- ♦ Etre titulaire d'un diplôme de niveau IV du champ de l'animation et avoir le PCS1 (ex-AFPS),
- ♦ Attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau IV, avoir une expérience d'animation de 6 mois et le PCS1 (ex-AFPS)
- ♦ Justifier de vingt-quatre mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 1 600 heures minimum et avoir le PCS1 (ex-AFPS).

Organisation de la formation

Démarrage de la formation : Mars 2019

Présence en centre de formation* : Les lundis et mardis

Horaire en centre de formation : 9 h 00 - 12 h 00 et 13 h 30 - 17 h 30

Présence en structure d'alternance : prioritairement les mercredis, jeudis, vendredis et toutes les périodes de vacances scolaires pour les stagiaires non salariés.

***Une semaine de quatre jours par Unité Capitalisable.**

Coût de la formation

7 100,00 €

Modalités de financement

Pour les associations, possibilité d'instruire le dossier de financement de formation de votre ou vos salariés avec l'OCPA dont vous dépendez (AGEFOS PME - UNIFORMATION...).

Pour les collectivités territoriales, vous pouvez nous contacter aux Francas de Picardie pour arrêter les modalités de financement de la formation de votre ou vos agents.

Pour les particuliers, nos référents de formation peuvent vous accompagner au montage de votre plan de financement (aides Région, Pôle Emploi...)

Parcours partiel (accompagnement personnalisé)

Toutes nos actions de formation s'articulent autour de modules thématiques. Ce choix de structuration de nos cycles de formation permet aux candidats n'ayant pas obtenu les quatre unités capitalisables, soit par le canal de la VAE, soit au terme d'un cycle complet de formation, de suivre un parcours de formation personnalisé et de valider la ou les unités capitalisables qui leur manquent.

N'hésitez pas à contacter notre secrétariat au 03.44.15.56.96...